



La CGT appelle à une JOURNÉE D'action et de GRÈVE LE LUNDI 07 mai.

Afin de garantir à minima la continuité de service de nos activités la semaine du 7 mai 2018 (2 jours et un RTT employeur), il ne sera accordé aucun RTT ou congé payé le lundi 7 mai 2018.

La CGT Socotec vous offre la possibilité de prendre cette journée !

11/02/2018

Nous sollicitons l'ensemble des syndicats Socotec France à nous rejoindre et à participer à cette journée d'action, si ces doléances semblent louables.

- Contre l'acharnement mené envers notre secrétariat ;
- Contre la concurrence interne arrivant avec ces filiales ;
- Contre la pauvreté qui devient notre quotidien ;
- Contre la richesse engrangée par notre top-ten ;
- Contre la perte de nos acquis ;
- Contre la mise en place de centrales de planification ;
- Contre les intervenants extérieurs à la Formation et aux Equipements.

1 journée de contestation = une semaine de vacances

Alors ensemble, participons à la grève du **07 mai 2017** contre la casse sociale à Socotec.



Tous les salariés peuvent faire grève. Si l'appel couvre l'ensemble de nos professions, un salarié, même s'il est le seul gréviste dans son entreprise, peut faire grève.

Il n'y a pas de préavis, de délai de prévenance ou de déclaration individuelle à faire au préalable.

On ne peut être sanctionné pour fait de grève. La grève entraîne une retenue strictement proportionnelle aux nombres d'heures de grève.